

Licitation faire valoir mes versements

Par delatre, le 27/06/2017 à 07:12

bonjour

je suis en licitation avec mon ex compagne.

je suis propriétaire à 37%?, j'ai payé le crédit à part égale jusqu'au remboursement totale.et j'aimerais savoir si je peu faire valoir ces versements dans le prix de rachat?

Par Visiteur, le 27/06/2017 à 13:24

Bonjour,

Qu'est ce qui a déterminé cette part de 37%?

Par delatre, le 27/06/2017 à 14:06

Nous avons mis un apport. elle 45 M€ et moi 15 mais en suite nous avons remboursés le crédit à 50/50 et ce jusqu'à son terme. puis-je le faire valoir? cet appartement nous à été proposé par mon 1% patronal.